ÉLECTION 2018 à la COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE - ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

AGENTS CONTRACTUELS EXERÇANT DES FONCTIONS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ



SYNDICAT INDÉPENDANT Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille



Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré

Le SIAES agit avec détermination

- ▶ pour la défense d'un service public de qualité, notamment d'éducation.
- ▶ pour une **revalorisation des salaires** et une progression significative du pouvoir d'achat.
- ▶ pour davantage de reconnaissance et de meilleures conditions de travail.
- ▶ pour la défense des retraites.

Le **SIAES** revendique :

- le respect des droits des personnels.
- des rémunérations bien plus attractives.
- un **plan de titularisation** accompagné d'offres de formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer efficacement les concours de recrutement.
 - une **véritable formation professionnelle** (initiale et d'adaptation au poste).
- une **progression indiciaire** significative, notamment pour les catégories où sévit une crise du recrutement (personnels de santé par exemple).
 - une affectation tenant compte du barème et des vœux de l'agent.
- une meilleure prise en compte des **services de non titulaire** lors du reclassement.
- la création de **brigades de remplacement** des personnels absents dans toutes les catégories afin d'améliorer les conditions de travail, le fonctionnement des services.
- une véritable **médecine du travail préventive** répondant aux besoins des personnels.



Le SIAES dénonce :

- le **manque de considération** envers les personnels non titulaires.
 - la **précarité** de leur situation.
 - les perspectives de carrière très réduites, voire inexistantes.
- la complexité et la lenteur du système d'indemnisation chômage.
 - l'instabilité des affectations.
- Les **PRESSIONS HIÉRARCHIQUES INTOLÉRABLES** exercées sur les contractuels, notamment lors du renouvellement du contrat, pour les contraindre à toujours davantage de flexibilité.
- La **DÉVALORISATION MORALE ET SOCIALE** de notre profession.
- Des salaires insuffisants et une perte considérable de notre pouvoir d'achat.
- Le **RENONCEMENT**, le **LAXISME**, la **DÉMAGOGIE** et l'**ABAISSEMENT DES EXIGENCES**.
- La multiplication des actes d'INCIVILITÉ et de VIOLENCE et l'IMPUNITÉ pour leurs auteurs.
- Le POUVOIR ACCRU DONNÉ AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ET AUX PARENTS qui se comportent en « consommateurs d'école ».

